

Paris, le 24 mars 2021

Contre la précarité et la réforme de l'assurance chômage, toutes et tous dans la rue les vendredis !

Le mouvement d'occupation des lieux culturels ne cesse de s'amplifier. Au centre de ses revendications figure l'abrogation immédiate et totale de la réforme de l'assurance chômage, décidée en 2019 unilatéralement par le gouvernement et qui a pour conséquence majeure, au travers notamment du nouveau calcul du salaire journalier de référence et de l'augmentation du nombre de mois travaillés sur une période plus courte, de réduire drastiquement les montants des allocations des chômeurs-euses et d'en exclure une partie de l'indemnisation. Comme s'ils et elles étaient responsables de la situation dramatique dans laquelle le patronat les ont mis.es ! Faire payer les chômeur-euses pour une crise économique dont ils et elles ne sont pas responsables alors que déjà plus de la moitié d'entre eux ne sont pas indemnisé-es est proprement scandaleux !

Cette situation ne peut que provoquer ressentiment et colère. A l'inverse de cette nouvelle réforme de l'assurance chômage inscrite dans un projet de décret dont nous réclamons l'abandon, il est indispensable de :

- Indemniser 100 % des chômeurs.euses avec des allocations au minimum au SMIC, dès 18 ans,
- Prolonger l'année blanche sur les droits au chômage pour les intermittent.es du spectacle et l'élargir aux intermittent.es de l'emploi laissé.es pour compte (comme les extras de l'hôtellerie-restauration-événementiel, intérimaires, saisonniers...) et que ceux.celles-ci bénéficient à nouveau des dispositions de l'annexe 4 de l'assurance chômage,
- Ouvrir immédiatement les droits pour les cotisant.es aux annexes 8 et 10, peu importe le nombre d'heures cotisées,
- Etendre le RSA aux jeunes de 18-25 ans, seule catégorie de la population à ne pas en bénéficier et créer un salaire étudiant,
- Supprimer le décret de contrôle des chômeurs.euses de décembre 2018 et défendre un vrai service public de l'emploi, avec des moyens et du personnel,
- Arrêter les CDD abusifs et les faire passer en CDI, qui doit être la norme d'embauche habituelle en tenant compte des particularités professionnelles.

Tous les vendredis, à l'initiative des lieux culturels occupés, des manifestations de la colère sont organisées jusqu'au retrait de cette réforme qui va mettre dans la misère de centaines de milliers de chômeurs-euses et jusqu'à l'obtention d'un meilleur système d'indemnisation du chômage. L'union syndicale Solidaires soutient ces initiatives qui doivent permettre de satisfaire nos revendications sociales contre la réforme mais aussi contre les licenciements, contre les aides publiques aux entreprises qui licencient, contre les exonérations de cotisations sociales et pour lutter réellement contre le chômage et la précarité. Cela passe par la création massive de postes de fonctionnaires dans les services publics et d'emplois en CDI dans les secteurs utiles socialement et écologiquement. Et cela passe également par les 32 heures de travail par semaine sans perte de salaire.

Solidaires appelle dès ce vendredi 26 mars et ceux qui suivront l'ensemble des travailleurs.euses, précaires et chômeurs.euses, à cesser le travail et participer aux actions, manifestations, rassemblements qui sont prévus. Faisons émerger le printemps social à la hauteur de nos revendications, par la mobilisation et l'extension des occupations à tous les secteurs : c'est le rapport de force qui nous fera gagner !